



**Conditions de participation au concours gratuit**  
**« Marché-Concours de Saignelégier 2022 »**  
**organisé par la Loterie Romande**

Le concours gratuit « Marché-Concours de Saignelégier 2022 » est ouvert à toutes les personnes dès **18 ans révolus**. La participation à ce concours gratuit implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une seule participation est admise, étant précisé qu'une même personne ne peut gagner qu'un seul lot par rang (voir tableau des lots ci-dessous).

Ce concours gratuit se déroule **du 12 au 14 août 2022**, (ci-après : période promotionnelle) à l'occasion du Marché-Concours de Saignelégier 2022.

Durant la période promotionnelle, les promoteurs de la Loterie Romande distribueront des biscuits munis d'un QR code correspondant à un crédit de jeu gratuit PMU.

Pour en bénéficier, les participants devront scanner le QR code afin de découvrir un code promotionnel qu'ils devront ensuite saisir sur leur compte joueur préalablement vérifié (âge et lieu de résidence) **jusqu'au 14 septembre 2022**. Un crédit de jeu sera versé dans la rubrique « BONS PROMOTIONNELS » du compte joueur du bénéficiaire.

Au total, il y a **10'000 lots** à gagner sous forme de crédits de jeu gratuits d'une valeur de CHF 10.-, valables uniquement pour le jeu PMU sur <https://jeux.loro.ch> :

Rang	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1 <sup>er</sup>	Crédit de jeu PMU	10'000	10.-	100'000.-
<b>Total :</b>		<b>10'000</b>		<b>100'000.-</b>

Les joueurs disposent d'un délai de 30 jours dès le versement sur leur compte joueur pour utiliser leur crédit de jeu sur la plateforme de jeu en ligne.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.